

Directives environnementales de Girsberger

La volonté de préserver l'environnement et la qualité fait partie intégrante de la philosophie d'entreprise de Girsberger depuis plus de 130 ans. Depuis 2007, nous disposons d'un certificat environnemental EN ISO 14001 pour un système de gestion environnementale global. Parallèlement aux normes légales, nous nous engageons à respecter les prescriptions standards, à prendre systématiquement en compte tous les aspects environnementaux majeurs et à améliorer continuellement nos performances environnementales. Nous faisons vérifier annuellement, au moyen d'un audit par un organisme externe certifié, le respect des normes.

Nous sommes convaincus qu'une gestion durable en accord avec la responsabilité envers l'homme, l'environnement et la société n'est possible qu'en agissant de manière éthique et intègre. Nous misons sur des solutions durables qui concilient les objectifs économiques et les aspects écologiques.

Nous produisons et commercialisons nos produits en respectant le plus possible l'environnement. Depuis le 1^{er} janvier 2015, Girsberger produit de manière climatiquement neutre (scope 1 et scope 2). Nos collaborateurs sont régulièrement informés de tous les aspects environnementaux de notre entreprise et motivés à agir dans le respect de l'environnement, y compris dans leur vie privée.

L'objectif de nos directives est de formaliser et de décrire plus précisément l'engagement envers l'environnement décrit dans la charte d'entreprise « NOUS SOMMES GIRSBERGER ». Elles doivent constituer le cadre de l'attitude et de la responsabilité de notre entreprise en matière de protection de l'environnement.

Voici les principales lignes directrices :

- Respect de toutes les lois et réglementations en matière de protection de l'environnement.
- La protection de l'environnement fait partie intégrante de nos activités commerciales. Nous nous efforçons d'atteindre des normes élevées en matière de comportement environnemental. La promotion de normes environnementales élevées et en constante amélioration est une obligation et un objectif commun pour la direction et les cadres dans tous les domaines.
- Nous nous fixons des objectifs annuels en matière d'environnement, nous les contrôlons régulièrement et nous publions tous les deux ans les objectifs atteints et les mesures prises dans notre « Rapport de gestion sur le développement durable ».
- Nous prenons en compte les influences et les impacts environnementaux avant de choisir les matériaux des produits et pendant le développement de nouveaux produits et procédés.
- Dans la mesure du possible et si cela est économiquement justifiable, nous privilégions des producteurs et des fournisseurs de matières premières situés dans un rayon de 600 km autour de nos sites de production respectifs.
- Nous nous efforçons de mettre en œuvre les meilleures pratiques pour réduire les émissions dans l'air, l'eau et le sol et pour préserver les ressources telles que les matières premières, l'eau et l'énergie. Nous sélectionnons des matériaux qui peuvent être fabriqués de manière écologique et éliminés de manière sélective. Nous éliminons nos déchets en les triant par groupes de matériaux.

- Les dirigeants s'assurent que tous les employés connaissent ces politiques environnementales, qu'ils les comprennent et qu'ils les mettent en œuvre et les respectent à tous les niveaux de l'organisation.
- Notre engagement particulier en faveur de la protection de l'environnement s'exprime également à travers notre secteur d'activité « Remanufacturing ». Au lieu de mettre les objets au rebut et d'en acheter de nouveaux, les objets existants sont remis à neuf, ce qui permet d'économiser les ressources et d'éviter les émissions. Le fabricant des meubles n'a pas d'importance.
- Nous proposons à nos clients l'élimination professionnelle et écologique des chaises de bureau, qu'il s'agisse d'un produit Girsberger ou d'un autre.

Champ d'application

Cette déclaration de principe englobe les activités de Girsberger Holding AG, y compris les entreprises certifiées de Girsberger, et s'applique à tous les employés.

Validité

La présente déclaration entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 et reste valable jusqu'à nouvel ordre.

Communication et mise en œuvre

Cette déclaration fait partie intégrante de la gestion de la qualité et des responsabilités de Girsberger et est disponible pour tous les collaborateurs dans le manuel GQR. De même, elle est rendue publique sur le site Internet de Girsberger pour les groupes d'intérêts externes de l'entreprise.

La menace persistante de la destruction de l'environnement et les pratiques commerciales durables doivent s'ancrer durablement dans nos consciences. Chez Girsberger, nous considérons cet état de fait comme notre engagement permanent.

Girsberger Holding AG



Michael Girsberger
CEO

Pour des raisons de lisibilité, le masculin générique est utilisé dans les présentes directives. Le genre féminin et les autres identités de genre sont expressément inclus dans la mesure où cela est nécessaire pour le message.